

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 48

Artikel: Logogriphe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anglais et confesseur.

On nous raconte, comme très authentique, la petite histoire suivante :

Trois touristes anglais venaient de rentrer dans un hôtel de Martigny, harassés d'une longue excursion dans les Alpes. Après avoir commandé un déjeuner « très confortabel », dont les préparatifs devaient durer au moins une heure, ils demandèrent qu'on les conduisit chez un confiseur, afin d'apaiser, au moyen de quelques friandises, la faim atroce qui les dévorait.

Malheureusement, le mot *confiseur* fut prononcé de telle manière que le garçon de l'hôtel crut que ces messieurs demandaient un *confesseur*. — « Vous n'avez qu'à me suivre, messieurs, » fit le garçon, et les trois Anglais d'arpenter le terrain à grands pas, grâce à trois paires d'échasses d'une hauteur peu commune.

On arrive devant le presbytère ; le garçon dit à la domestique d'aller prévenir le révérend curé des pieux désirs qui animaient ces touristes. Très satisfait de cet appel fait à son zèle, M. le curé revêt son surplis et son étole, et descend dans la pièce où les étrangers avaient été introduits.

Qu'on juge de la scène qui se passa ! D'abord un triple *goddam!* répondit au salut du vénérable ecclésiastique, puis l'on s'expliqua tant bien que mal.

— Je voulais pas confesser mod, criai le plus irrité des trois, je avait pas la religion de vó, je voulais manger tute de suite, tute, tute !

— Guide, ajoutait un autre, vous étiez un homme stioupid !

L'irritation fit bientôt place à un échange de politesses, et monsieur le curé, riant le premier du *quiproquo*, accompagna lui-même complaisamment ses pénitents manqués, au magasin où il leur tardait tant d'arriver.

Les caniches des zouaves.

Lors de la guerre d'Italie en 1859, le 3^{me} zouaves s'embarqua pour Gênes ; mais une difficulté se présentait : défense formelle avait été faite d'admettre des chiens à bord ; la désolation était au camp des zouaves qui tenaient à leurs caniches. Il était difficile de tromper la surveillance de l'intendant. On sait que pour gagner le navire, chaque soldat défile sur une planche à l'appel de son nom ; il est presque impossible d'arriver à bord subrepticement ; néanmoins, on trouva un moyen de passer les chiens. Les tambours démontèrent leurs caisses et y cachèrent les meilleures bêtes des bataillons et les moins grasses, bien entendu. *Toutou*, vu ses services et sa petite taille, était du nombre ; ces pauvres animaux se pelotonnaient et prenaient respiration par le trou des cordes de la *peau de timbre*.

Le régiment se mit en marche ; selon la coutume, on défilait sans musique. Pour les embarquements, on va un peu à la débandade et chaque tambour ou clairon, au lieu

de se trouver en tête, prend rang dans sa compagnie pour les appels du bord. Mais le colonel voulut saluer par une dernière fanfare cette terre d'Afrique que l'on allait quitter.

Ordre est donné aux clairons et tambours de prendre la tête de la colonne et de jouer un air entraînant. On peut juger de la figure des tambours, qui avaient tous un chien dans leur caisse, les clairons jouent tout seuls ; le colonel s'étonne et exige que les *ra* et les *la* accompagnent la sonnerie ; mais les tambours ne remuent pas leurs baguettes. Le colonel se fâche, il faut s'exécuter.

Une nombreuse population saluait les zouaves de ses vivats.

Le tambour-maître, qui a vu le colonel froncer le sourcil, comprend qu'il n'y a plus à plaisanter ; le signal est donné et les tambours battent à coups redoublés.

Mais, ô surprise ! Au milieu des roulements cadencés, d'effroyables clamours se font entendre ; des chiens hurlant avec rage. On regarde partout, on ne voit rien. Les tambours, une fois lancés, ne s'arrêtent pas ; plus les aboiements redoublent, plus ils frappent ; c'est un tapage infernal.

Chacun cherche les chiens qui causent ce sabbat ; nul ne les aperçoit. Enfin, à la stupefaction générale, un épagneul tombe du fond d'une caisse, roule à terre, se relève et s'enfuit à toutes jambes. Le pauvre diable, affolé de terreur, avait crevé la peau de timbre avec ses pattes pour s'échapper.

Et les spectateurs de rire à se tordre.

Les officiers comprirent ce qui s'était passé ; ils firent semblant de n'avoir rien vu ni entendu. Les tambours cessèrent de battre et on arriva sur les quais. Mais le bruit de la farce qui s'était jouée avait précédé l'arrivée des bataillons ; les contrôleurs étaient prévenus. Donc, quand un tambour se présentait, il devait frapper sur sa caisse : si un aboiement éclatait, le chien marron était tiré de sa prison et chassé à terre.

Un seul fut embarqué : *Toutou ! Toutou* qui ne broncha pas ; *Toutou* qui se tint coi !

Toutou fut délivré une fois en mer et salué de hourrahs triomphants quand il put sur le pont.

Le cardinal Lavigerie et la « Marseillaise. »

Quelques journaux français, plus royalistes que le roi, plus papistes que le pape, sont scandalisés d'un discours prononcé à Alger par le cardinal Lavigerie, et dans lequel ce prélat a osé dire qu'on n'était pas damné pour être républicain.

Mais le pire des pires, c'est que le cardinal a fait jouer par la musique de ses Pères blancs, vous ne devinerez jamais quoi, j'aime mieux vous le dire tout de suite : la *Marseillaise*.

Cet incident a provoqué la publication, dans quelques journaux, de détails très intéressants sur l'origine de l'hymne national français, dont la musique fut composée par un maître de chapelle, ce que beaucoup de personnes ignoraient. Le crime imputé au cardinal n'est en conséquence pas très grave.

En effet, la musique de la *Marseillaise* n'est pas de Rouget de Lisle, qui n'a fait qu'à

dapter des paroles de sa façon, un *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, à l'air entraînant, composé par un autre et qu'il avait dans la mémoire, après l'avoir entendu, deux ans plus tôt, à St-Omer, où il était en garnison avant d'aller à Strasbourg.

Cette musique, elle vient de l'église ! Elle est l'œuvre d'un maître de chapelle inconnu de Saint-Omer, nommé Grisons, et elle fait partie d'un oratorio considérable qu'il avait composé, avant 1787, sur des chœurs d'*Esther*, de Racine. L'air qui a servi à la *Marseillaise* est dans l'introduction de l'oratorio ; c'est exactement l'hymne devenu célèbre avec les strophes révolutionnaires de 92 ; c'est le même rythme ; ce sont les mêmes notes ; c'est un décalque complet, sauf quelques détails insignifiants.

Et, chose remarquable, les corrections faites plus tard à la *Marseillaise*, soit par une commission de l'Institut, soit par le goût et la science des artistes, pour en ôter les fautes de style et de rythme, ont eu pour effet de ramener l'hymne de Rouget de Lisle au texte primitif de l'oratorio de Grisons ! Les correcteurs se sont rencontrés, sans le savoir, avec le véritable auteur, et ont ainsi consacré la paternité de son œuvre.

Grisons a exercé les fonctions de maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Omer de 1775 à 1787, et en se retirant à cette date il a déposé l'inventaire de toutes ses œuvres, avec tous ses manuscrits, aux archives de la cathédrale et de la ville, où l'on peut voir, encore aujourd'hui, les 92 pages autographes de son oratorio d'*Esther*, d'où est sortie la *Marseillaise*.

Réponse au problème de samedi :
119 marches.— 48 réponses justes. La prime est échue à M. Lesquereux, coiffeur, Chaux-de-Fonds.

Logogriphie.

Avec mon cœur, je te nourris ;
Privé de cœur, je te détruis.

Prime : quelque chose d'utilile.

THÉÂTRE — L'excellente troupe de M. Scheler, nous annonce pour demain une représentation qui ne peut manquer d'avoir salle comble : le grand succès parisien **Don César de Bazan**, drame en 5 actes.

Le spectacle débutera par **Une tasse de thé**, spirituelle et amusante comédie de Nuitter.

— Les nouveaux abonnés au CONTEUR pour 1891 recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26,50.

Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. —

Canton de Genève 3 % à fr. 103,25. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25,50.

— Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Success.de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.